



Bulletin d'informations municipales



ATHÉE Z'INFOS



Le mot des élu.e.s

Notre équipe a été élue en mars 2020 mais du fait de l'épidémie de COVID, elle n'est entrée en fonction qu'en mai. Un bref point à mi-mandat :

♦ Sur notre équipe

Notre équipe municipale pourrait faire sa devise de cette phrase de **Paul Valéry**

"Enrichissons nous de nos mutuelles différences"



♦ Sur notre mode de gestion

Le manque de moyens financiers nous pousse à **gérer ce que l'on a déjà, et à Athée-sur-Cher, nous en avons déjà beaucoup**. La municipalité a donc décidé :

- ⇒ De ne rien construire d'important,
- ⇒ De tout faire pour moins consommer en général et en particulier de se concentrer sur la gestion énergétique de ses bâtiments.

Nous faisons dès maintenant ce que tous (collectivités, entreprises, citoyens) seront inéluctablement amenés à faire si nous voulons relever les défis environnementaux majeurs des prochaines années.

♦ Sur l'avenir



Dans ce contexte, nous nous devons d'être inventifs et de vous proposer des projets modestes mais nombreux et variés qui ont le mérite d'exister.

Ces projets favorisent le vivre-ensemble et la nécessaire adaptation à la hausse des coûts de l'énergie et à la transition climatique.

Vos élus



Éditorial

MUNICIPALITÉ

VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

Le goûter de Noël offert par la mairie a de nouveau eu un franc succès auprès des élèves, des ATSEM et des enseignants. Tous ont pu se réunir autour d'une collation pour partager un moment de convivialité.

Plus de 300 sachets contenant des pruneaux, des figues et des chocolats ont été soigneusement emballés et distribués dans les écoles par les élus et le Maire.



Le 5 décembre, les élèves des deux écoles ont également pu assister à un spectacle de Noël offert par la mairie.

"La grenouille à grande bouche à la recherche du père Noël", spectacle de marionnettes à l'école maternelle et **"Poussières d'étoile"**, spectacle de magie à l'école élémentaire. Tous deux interprétés par la compagnie Les Lucioles.



Nouveauté cette année, la boum de Noël organisée par le club loisirs et culture a été très appréciée des enfants. Pour certains, une première soirée entre copains comme un pas de plus vers l'indépendance de nos chères petites têtes blondes !

Commission Finances

A l'heure où nous rédigeons ce texte, le budget primitif pour l'année 2023 n'a pas encore été voté. En effet, compte tenu du contexte politique, économique et financier actuel, nous avons préféré attendre jusqu'à la dernière limite les annonces gouvernementales concernant les aides accordées aux collectivités locales.

En 2022, le coût de l'électricité a représenté 100 000 €, soit 5% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune. tous les équipements communaux ont besoin d'électricité pour fonctionner.

Pas d'électricité = pas de services publics.

Cette ligne revêt donc une importance primordiale pour la commune, mais également pour l'Etat. Le groupement de commandes par lequel nous passons pour ces achats nous a annoncé mi-2022 que le coût total de l'électricité serait multiplié par 3.1 en 2023, puis nous a indiqué qu'au final, le coefficient multiplicateur serait de 2.2.

En fait, les premières factures reçues pointent une multiplication par 5 du Kwh.

En 2022, Athée sur Cher a bénéficié d'un dispositif nommé "filet de sécurité", qui a pour objectif, pour certaines communes, de compenser l'augmentation des dépenses de fonctionnement liée à l'inflation, notamment. Ce dispositif a conduit l'Etat à nous verser un acompte de 9 944 € en 2022, et le solde de 23 203 € en octobre 2023.

Cette mesure ne semble pas reconduite dans les mêmes termes pour 2023.

Les orientations budgétaires pour 2023 doivent tenir compte, entre autres, de cette incertitude et du poids de cette dépense. De même, il faut avoir à l'esprit que 2022 a été pour les athégiens, comme pour les français, une année difficile en terme de pouvoir d'achat (inflation, hausse du prix des carburants...). Certaines municipalités et non des moindres, ont pris le parti d'augmenter les taux des taxes foncières. Ce n'est, pour l'heure, pas l'option retenue. Les orientations budgétaires prévoient de maîtriser les dépenses, continuer à maintenir les biens communaux, et limiter le recours aux investissements nouveaux.

Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Les idées fourmillent au sein de la commission culture pour pérenniser les projets existants et vous en proposer d'autres.

Au programme dans les mois à venir :

- ▶ **Samedi 17 juin** : 3^{ème} édition de la **fête de la musique**. Salle des fêtes et square des Anciens Combattants. Partenariat avec l'école de musique et le comité des fêtes. Subvention de la communauté de communes pour le groupe *Dix de Der*;
- ▶ **14 juillet** : tournoi de pétanque organisé par l'Amicale bouliste et le comité des fêtes au complexe sportif. Jeux traditionnels en bois et autres jeux, repas républicain et concert organisés par la mairie square des Anciens combattants;
- ▶ **Vendredi 25 août, cinéma de plein air** : ***Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-sec***. Organisé en partenariat avec l'association de la bibliothèque Lire Délivre. Projection à 21h. Rendez-vous esplanade de la mairie à partir de 19h avec votre pique-nique;
- ▶ **Samedi 16 et dimanche 17 septembre** : **les journées du patrimoine** en partenariat avec l'association d'histoire locale HMVC. Rendez-vous salle Abbé Lacour.

Commission Urbanisme et éclairage public

Un nouveau lotissement privé est en cours de création dans notre commune, entre le haut de la rue de la Gangnerie et le quartier de Bono.

Ce lotissement s'inscrit dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal applicable depuis le 3 janvier 2022.

D'une superficie de 2,8 ha, il comprendra à terme 50 logements (en pleine propriété ou en location), répartis sur 40 parcelles.

La commercialisation s'effectuera en deux phases, afin que les structures d'accueil de la commune ne soient pas saturées.



Commission sports et vie associative



Au gymnase, l'éclairage de la zone de jeu a été remplacé par des LED.

Des interrupteurs à clefs ont été mis en place. Le but est de diminuer la consommation d'électricité.

Panne de chauffage au gymnase :

le chauffage est en panne depuis fin 2022. Malgré la mobilisation de la mairie, la réparation tarde du fait de la pénurie des pièces défectueuses. Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée.



LE MARCHÉ D'ATHÉE : NOUS COMPTONS SUR VOUS !



Le Marché d'Athée

Créé en juin 2020, le marché d'Athée est une force pour notre village.

Deux nouveaux commerçants ont rejoint le marché à l'automne : la poissonnerie Gabillet propose des poissons de la pêche artisanale, durable et française.

Arnaud Regnier confectionne crêpes et galettes bio à déguster sur place ou à emporter.

En attendant le retour de notre maraîcher Yohan, courant mars ou avril, vous pouvez commander vos légumes, au poids ou en panier sur le site de La Cagette : <https://app.cagette.net>. Les produits viennent de chez Stéphanie, maraîchère bio à Truyes (La Rosée des Près).

Le pain de Martin Desplat (également sur commande sur le site de la Cagette ou en libre achat), artisan boulanger bio, et les légumes sont actuellement distribués par Valérie d'Ethic'Vrac.

Annoncé à la mi-mars : **La Broche Nomade** : la rôtisserie made in local.

Sylvain, athégien depuis 18 ans, vous proposera **ses viandes grillées, rôties, plats mijotés, légumes cuisinés. Utilisation de produits fermiers et locaux ...** Sylvain a travaillé 30 ans en restauration. Il a maintenant envie d'indépendance, de valeurs simples et humaines.

Valeurs de la Broche nomade : Goût-Qualité-Proximité-Simplicité-Convivialité.



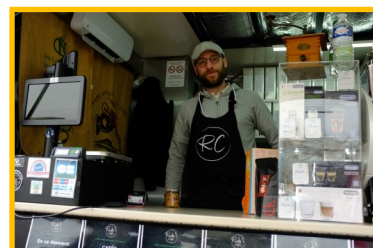
Parce-que nos commerçants et leurs produits le valent bien, nous comptons sur vous pour faire vivre ce marché. Rendez-vous tous les jeudis de 16h à 19h, place de l'école.

Un grand merci à M. BOULARD, pour son engagement sur notre marché !

LA VIE DU VILLAGE



- ◆ **Brin de Paille** : Martin Desplat, **paysan et artisan boulanger** vous propose **ses pains et brioches biologiques**. Commandes possibles sur le site internet de La Cagette.
Points de vente : Le marché d'Isabel ou Ethic' Vrac;
- ◆ **Délice des îles** : Jean-Luc vous concocte ses **spécialités antillaises**;
- ◆ **Ethic'Vrac** : **l'épicerie bio**, locale et zéro déchet de Valérie. Mais aussi **des œufs, des produits ménagers, des fruits, des champignons... et autres légumes de « la Rosée des Près »**. Du très local puisque Valérie est athégienne;
- ◆ **Le marché d'Isabel** : de **l'épicerie fine et locale, du miel** et le point de vente des pains de Brin de paille;
- ◆ **Le Plaisir du maraîcher** : **fruits et légumes** produits à Larçay par Yohan, sans traitement chimique;
- ◆ **Quentin le Fromager** : **crémier-fromager** passionné qui affine ses fromages dans sa cave troglodyte de Saint-Règle;
- ◆ **Rudy's Coffee** : **café ambulant** : grande variété **de cafés, thés, boissons fraîches et locales**, conventionnelles ou bio, à consommer sur place ou à emporter;
- ◆ **Poissonnerie Gabillet** : poissons issus **de la pêche traditionnelle et française**;
- ◆ **Arnaud le crêpier** : **crêpes sucrées et galettes salées**, à déguster sur place ou à emporter;
- ◆ **Michel Samier** : **palets solognots et vins de la Vallée du Cher**;
- ◆ **Les Créas de Mamisa** : **reprographie, sublimation, transfert**, nombreuses idées de cadeaux;
- ◆ **Ouloukaï** : **des sacs, des trouses et des étuis à lunette personnalisés, des poupées, des fruits et légumes en crochet et autres accessoires pour les petits et les grands**. Nombreuses idées de cadeaux.



Commission Environnement

MARAÎCHAGE BIO POUR LA CANTINE : ENFIN DU CONCRET !

Afin de favoriser l'application de la loi Egalim dans les cantines scolaires de la Communauté de Communes "Autour de Chenonceaux" sans augmentation du prix à payer par les familles, la Municipalité d'Athée-sur-Cher n'a eu de cesse, depuis son élection en mars 2020, d'œuvrer pour l'implantation d'un maraîchage biologique et local.

Pour apporter une dimension sociale au projet, une étroite collaboration a rapidement été engagée avec le CRI (Castel Renaudais Insertion), qui, si le projet abouti, sera chargé de cultiver fruits et légumes sur des terres maraîchères à Saint Martin-le-Beau.

Afin de s'assurer de la viabilité financière du projet, une étude de faisabilité préalable a cependant été demandée par l'Etat. Celle-ci, subventionnée par le ministère de l'agriculture et la mairie d'Athée, est réalisée par SALUTERRE, bureau d'étude en ingénierie sociale, paysagère et environnementale.



Ainsi, le 1^{er} décembre, une vingtaine de personnes se sont retrouvées dans la salle du conseil de la mairie d'Athée, sous la houlette de Éric Prédine et Franck David de SALUTERRE.

Dès le début du printemps, SALUTERRE, après avoir estimé s'il y aura suffisamment d'acheteurs pour les fruits et légumes ainsi produits, apportera un retour sur la viabilité financière du projet.

Si la réponse est oui, le démarrage de la production pourrait avoir lieu dès l'été 2023.

MÉGOTS, NON MERCI !

Tous les fumeurs ne sont pas irrespectueux, heureusement !

Mais une recrudescence du nombre de mégots jetés dans la commune est à noter. Or ces mégots polluent et mettent en péril la nature et la santé humaine. Pour rappel un mégot contient 2 500 substances nocives et pollue à lui seul 500 litres d'eau.

Les mégots sont la principale cause de la mortalité des espèces marines. De plus, une seule cigarette contient suffisamment de nicotine pour intoxiquer un jeune enfant. Tout enfant qui ingère plus d'une cigarette ou plus de trois mégots est en danger de mort.

Merci d'utiliser les poubelles et les cendriers pour jeter vos mégots. Deux élus ont fabriqué 5 cendriers. Ces derniers ont été fixés au complexe sportif par le service technique.

Merci de les utiliser !



Des cendriers ont été mis en place au complexe sportif et dans le square des anciens combattants.



Ne jetez pas vos mégots par terre, vous ne le faites pas chez vous !

Pensez à votre santé et à celle de vos proches !



Commission Environnement

Opération Nettoyage de Village



Rendez-vous à la mairie
d'Athée sur Cher
Sam. 25 mars 2023 à 10h



Pinces et sacs poubelles sont fournis par la commune.
Prévoir des gants.

Ne pas jeter ses déchets ailleurs

OPÉRATION « NETTOYONS NOTRE VILLAGE » ET INAUGURATION DU VERGER PÉDAGOGIQUE

La 10^{ème} édition de l'opération
« Nettoyons notre village »,
c'est le 25 mars.

Rendez-vous à 10h devant la mairie.

**Ce nettoyage sera suivi de l'inauguration
du verger pédagogique et citoyen à midi.**



Inauguration du Verger pédagogique



La Municipalité et le Conseil Municipal,
ont l'honneur de vous convier
à l'inauguration du Verger Pédagogique

**le samedi 25 mars 2023
à 12h00 devant la Mairie.**

IMPLANTATION DE LA HAIE DU STADE



Obtenu en juillet 2022, la subvention départementale permet à la mairie d'Athée de planter deux haies bocagères sur et autour du complexe sportif.

Ces deux haies permettent de valoriser des espaces "vides" en utilisant les vertus des haies pour :

- ralentir le vent et en protéger les usagers du stade,
- adapter notre territoire au dérèglement du climat : transformer ces espaces vides en puits de carbone, absorber les pluies abondantes, maintenir les sols,
- limiter l'intensité des canicules : offrir des espaces d'ombre aux usagers du stade,
- développer la biodiversité : insectes, petits mammifères, oiseaux pourront s'y multiplier.

Côté parking, ce sont les agents municipaux qui planteront les 180 arbustes. **Merci à eux.**

Côté champ, ce sont 630 arbustes de 21 essences différentes qui ont été plantés de façon pédagogique et participative. La préparation du terrain s'est effectuée dans la bonne humeur par les élus et leur famille.

Le vendredi 3 mars, la plantation a été pédagogique : dans le cadre du projet de l'école maternelle sur la biodiversité, 35 enfants ont bénéficié de l'animation de SEPANT en la personne de Flore Del Rio. Cette dernière a expliqué ce qu'est un arbre, comment il vit et son utilité.

Le 4 mars, la plantation a été terminée par des élus, des citoyens et un représentant d'association. Merci à Jean-Michel Gérard (Athée Z'images) pour les photos.



Commission Environnement

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES ! STOP AUX INCIVILITÉS !

Les dépôts de déchets au sol, que ce soit sur des lieux publics ou privés, sont considérés comme des incivilités, même quand ceux-ci sont déposés devant un point de collecte (non-respect du règlement de collecte).

Ces incivilités (dans la nature ou au pied des conteneurs) constituent une infraction. L'utilisateur ayant effectué ce dépôt est passible d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros selon la gravité des faits.**



Coordonnées du SMICTOM :

02 47 23 47 66 ou contact@smictom-amboise.fr

De plus, ces dépôts de déchets au sol génèrent des impacts négatifs, multiples et directs, tant sur la qualité de vie des habitants que sur l'environnement par les risques de pollution engendrés.

L'enlèvement des dépôts sauvages et le nettoyage des abords des points de collecte engendrent des frais supplémentaires pour la Collectivité.

La déchèterie : la seule solution pour vos déchets volumineux ou dangereux !

Les effets néfastes sur l'environnement et la santé ne disparaissent pas lorsque le produit devient un déchet ou que l'on souhaite s'en débarrasser sans y réfléchir.

Bien au contraire.

Pour les rendre inoffensifs, une seule issue : la déchèterie.

Aujourd'hui, les déchèteries disposent des équipements nécessaires pour l'accueil de tous ces produits en fin de vie et offrent de vraies solutions de recyclage et de valorisation dans les filières appropriées.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

- Emballages métalliques
- Bouteilles et flacons en plastique
- Sacs et films en plastique
- Les papiers : magazines, journaux, papiers, enveloppes
- Pots, barquettes et tubes en plastique
- Cartonnettes et briques alimentaires

APLATIR EN VRAC DANS LE BAC

Séparer les différentes matières
Bien vider sans laver

LES EMBALLAGES EN VERRE

- Inutile de laver ; bien les vider
- Enlever les bouchons, capsules et couvercles
- Pas de vaisselle, ni miroir
- Bouteilles, pots et bocaux en verre

LES TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

- Propres et secs, usés ou en bon état
- Dans des sacs bien fermés de maximum 30 litres
- Les chaussures liées par paires

Trouvez votre point d'apport volontaire : <https://refashion.fr/citoyen/fr>

LES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

- Branchages et fleurs fanées
- Feuilles et tontes
- Fruits, légumes pourris, épilichures, Coquilles d'œufs
- Marc de café
- Restes de repas d'origine végétale : pâtes, riz, pain
- Papier journal
- Essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)

- Petits objets en plastique, produits hygiène, barquettes polystyrène, essuie-tout, mouchoirs et restes alimentaires d'origine animale

LES DÉCHÈTTERIES

Pour les déchets qui ne sont pas collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et de leur nature.

Carte d'accès obligatoire

Contactez le SMICTOM

- Cartons non souillés et aplatis
- Bois (palette, planche, hors mobilier)
- Métaux, ferraille, tôles, grillages
- Gravats (tuiles, pots, sanitaire, carrelage, béton...)
- Végétaux (feuillage, gazon, branchage)
- Amiante uniquement à Chisseaux
- Radio-graphies (enlever l'enveloppe)
- Huiles de vidange
- Écosystème
- Cartouches d'encre
- Véhicules légers uniquement à Chisseaux
- Amputés et néons
- Produits de chauffage, jardinage, entretien, bricolage, piscine, automobile
- Huiles de friture
- Piles et accumulateurs
- Tout venant : déchets non-recyclables et non-toxiques
- Mobilier intérieur, extérieur ou parties de mobilier même cassés, couettes et oreillers

| Commune | Horaires | Horaires |
|---|--|--|
| BLÉRÉ Zone industrielle de Saint Julien | lundi / vendredi / samedi 9h00/12h00 - 14h00/17h00 mardi au jeudi 14h00/17h00 | lundi / vendredi / samedi 9h00/12h00 - 14h00/18h00 mardi au jeudi 14h00/18h00 |
| ATHÉE-SUR-CHER Zone industrielle de la Ferrière | lundi / vendredi / samedi 9h00/12h00 - 14h00/17h00 mardi au jeudi 9h00/12h00 | lundi / vendredi / samedi 9h00/12h00 - 14h00/18h00 mardi au jeudi 9h00/12h00 |
| CHISSEAUX Place des anciens Combattants | lundi 9h00/12h00 mercredi / vendredi 14h00/17h00 samedi 9h00/12h00 - 14h00/17h00 | lundi 9h00/12h00 mercredi / vendredi 14h00/18h00 samedi 9h00/12h00 - 14h00/18h00 |

Fermées dimanche et jours fériés

NOIRAIRES D'HIVER DU 01/10 AU 31/03

NOIRAIRES D'ÉTÉ DU 01/04 AU 30/09

CONSIGNES DE MISE À LA COLLECTE

- Bacs à sortir la veille au soir, poignées tournées vers la route, couvercle fermé et bien visibles du collecteur.
- Les bacs qui débordent, mal triés et les sacs au sol ne sont pas collectés

Rappel du passage des ordures ménagères sur la commune

Lundi (bac jaune)

mercredi (bac noir)

Seuls les bacs fournis par le SMICTOM sont collectés

Commission Voirie : travaux réalisés

- **Pose de panneaux** rue des Cèdres pour signaler la dangerosité du virage. Pose également de 4 plots lumineux au sol, le long du trottoir dans le virage. (coût total : 360 euros TTC);

La prudence est rappelée aux conducteurs.

- **Réparation d'abribus** : le toit de 5 abribus a été changé. Coût de la réparation : 826 euros;
- **De nouvelles balises ont été installées** au niveau de la chicane, près du cimetière. Coût : 196 euros TTC.
- **Changement de 2 panneaux STOP** à Grandlay. Coût 89 euros TTC.

Merci aux agents pour leurs interventions.

Nouvelle réglementation pour les deux places de parking situées entre la boulangerie et le salon de coiffure. Ces deux places sont réservées aux clients des commerces de 7h à 19h. Parking limité à 30 minutes maximum.

L'entreprise de broyage et d'élagage Eymeric Dubreuil se chargera cette année encore, du fauchage des bords de routes, chemins communaux et fossés **selon la pousse de la végétation.**

Monsieur Dubreuil aura en charge :

- un passage pour le broyage des bas-côtés des routes communales, au printemps
- un broyage dans les hameaux, au printemps;
- un broyage des chemins ruraux, courant juin
- un broyage des fossés d'association foncière, à partir du mois d'août, selon l'accessibilité et les cultures des parcelles riveraines;

un broyage des accotements, des fossés et des talus des routes communales, à l'automne.

Il est à noter que l'élagage des abords de bois reste à la charge des propriétaires.

La Municipalité remercie les propriétaires qui sont déjà intervenus sur leur parcelle.

Nouveaux circuits de balayage pour 2023 :



PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Circuit 1 : 4 janvier, 5 avril, 5 juillet et 4 octobre

| | |
|-------------------------------------|---|
| ► « Quartier de Ferrière » | Tout le quartier |
| ► Placettes du quartier de Ferrière | Rue des Tulipes et rue des bleuets |
| « Le Bourg » | Tout le bourg |
| « Le May » | Rue de Cigogné Rue des Bertinelles |
| « La Voix Creuse » | Rue du Gué Chemin des Bruyères |
| « Beigneux » | Rue de la Halbutterie Rue du Perron Rue des Puits |

Circuit 2 : 1^{er} février, 3 mai, 2 août et 8 novembre

| | |
|-------------------------------------|---|
| « Quartier de Ferrière » | Tout le quartier |
| ► Placettes du quartier de Ferrière | Rue des Lis et rue des Lilas |
| « Brosse Pelée » | Rue de la Vigne Chevreau Rue de la Croix Marloup |
| « Martigné » | Rue du vieux puits Allée du marronnier |

Circuit 3 : 1^{er} mars, 7 juin, 6 septembre et 6 décembre

| | |
|-------------------------------------|--|
| « Quartier de Ferrière » | Tout le quartier |
| ► Placettes du quartier de Ferrière | Rue des Glycines Rue des sources Rue de Mansay Rue des Bournais Rue des Valinières |
| « Gâtinelle » | Rue du Port Allée des marinières |

Il est demandé aux riverains de ne pas laisser de véhicule garé dans la rue le jour du balayage.

La balayeuse ne peut pas passer si un véhicule est garé. Dans le cas où un véhicule empêche le passage, le balayage est reporté dans 1 ou 3 mois suivant la situation.

La Municipalité remercie chacun pour sa coopération au bon déroulement des opérations de balayage.

La Municipalité rappelle également que le stationnement est interdit sur les trottoirs et hors des emplacements réservés au parking. Il s'agit d'une

réglementation du code de la route qui permet aux usagers de circuler en toute sécurité.



ASSOCIATIONS

ATHEE-DANSES



La danse de salon a repris avec l'association Athée-danses, le jeudi 22 septembre 2022 de 18H30 à 20H, à la salle René Bessé.

Cette saison, nous accueillons cinq nouveaux couples. Toujours le plaisir de danser sans compétition, mais venir partager un moment convivial et se faire plaisir. Nous sommes heureux d'ap-



prendre de nouvelles figures dans les danses par couple ou d'apprendre une nouvelle danse en ligne. On peut réviser à la maison avec la vidéo que nous envoie le danseur qui nous a filmés.

Nous sommes des adultes sachant déjà danser. Nous venons par couple, nous n'avons pas de professeur.

L'association est affiliée à la Fédération de Danse Française, catégorie danses de société et de loisirs, à laquelle nous payons une licence chaque début de saison. La saison 2022-2023 se terminera le jeudi 25 mai 2023. Nous serons capables de danser 30 danses diffé-

rentes.

Notre dîner-dansant aura lieu le samedi 25 mars 2023 à 20H à la salle René Bessé avec l'orchestre Mélody, comme en 2022.

La présidente : Claudine Baby

LES FOUS DU VOLANT

L'association « Les Fous du Volant » attend les amateurs de badminton le mardi de 21h à 23h et le jeudi de 20h à 23h. Nous accueillons les adultes de tous les niveaux le jeudi. Le mardi voit plutôt venir des joueurs confirmés.

Même si l'année est bien engagée, une réduction sera proposée à ceux qui souhaitent s'inscrire maintenant et rejoindre les 52 participants inscrits. **Vous pourrez aussi participer aux soirées conviviales et même à la découverte du Padel à Amboise.**

Pour tout renseignement concernant notre Association, une page Facebook et un mail :



<https://www.facebook.com/pages/category/Sports-Club/Les-Fous-Du-Volant-102023941282231/didierpate51@gmail.com>

Le Président : Jérôme RAIMBAULT

ASSOCIATIONS

ATHÉE Z'IMAGES



L'année 2023 sera une année bien remplie pour le club photo : nous apporterons des photos d'abeilles pour illustrer l'exposition de la bibliothèque en avril. Expo à Evres en mai sur le thème « Liberté », notre expo en juin sur le thème « La femme », et comme l'année dernière, nous inviterons une dizaine de clubs du département. **Au 1^{er} juin, vous pourrez voir notre nouvelle exposition extérieure dans le square des Anciens Combattants**, cette année, nous avons choisi le bord du Cher à Athée comme thème. Les photos que nous exposons sont régulièrement accrochées dans un couloir de l'EHPAD de la Chesnaye. Nous serons également présents à la Foire à l'Andouillette d'où vous pourrez repartir avec un tirage papier de votre photo.

Les mercredis, nous nous réunissons, soit en présentiel soit en visio pour les thèmes courants (présentation d'un photographe célèbre, critiques photos, préparations des expos . . .) et en visio le jeudi pour parler technique, matérielle ou logicielle.

Notre site : <https://atheetimages.jimdofree.com/>
Courriel : atheetimages2@orange.fr

Le Président, Joël POTET : 06 19 48 78 56



CERCLE ARTISTIQUE (CAA)

Après deux années sans pouvoir jouer en raison de la crise sanitaire, nous avons pu, en novembre 2022, nous produire durant cinq représentations devant un public venu non seulement d'Athée mais aussi de toute la communauté de communes et bien au delà.

Nous souhaitons bien entendu que la troupe continue de vous divertir en 2023 aux dates prévues

mais, pour ce faire, il faut des acteurs et des techniciens !

Le CAA est un groupe soudé, ayant intégré au fil des années de nombreux adhérents complémentaires, ce qui a permis de présenter des spectacles appréciés de tous. Cependant, cette année, plusieurs personnes quittent la troupe après de nombreuses années de présence pour la plupart. **Nous faisons donc de nouveau appel, d'une part aux personnes souhaitant divertir en montant sur la scène (n'oubliez pas, nous sommes tous des amateurs), d'autre part à des « bricoleurs (ses) » qui pourraient construire des décors et des volontaires pour aider à la création et retouche de costumes.**

Nous vous invitons à prendre contact, directement avec les membres de la troupe, ou par courriel cercleartistiqueathee@gmail.com, ou encore au 06 59 85 23 12 pour toute information. Pensez que le spectacle de novembre commence à se dessiner en mars, nous sommes donc impatients de vous recevoir !



Le Président, Jacky FANCHET

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION GYMNASTIQUE FORME D'ATHÉE-SUR-CHER (AGFA)



L'AGFA : c'est la gym pour tous, Femmes et Hommes de 16 à 90 ans !!!

Du nouveau, un cours de "Pilates" le mercredi soir.

Encadrés de moniteurs diplômés, une ambiance décontractée et familiale vous est assurée.

Afin de satisfaire au mieux vos attentes, l'AGFA propose 3 cours par semaine dispensés au gymnase :

- ▶ Le mardi de 20h00 à 21h00 : « gym plurielle »,
- ▶ Le mercredi de 19h30 à 20h30 : « Pilates »,
- ▶ Le jeudi de 9h30 à 10h30 : « gym plurielle » adaptée à tous.

BOUGER C'EST LA SANTÉ

Contact mail : agfa.athee@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE LIRE DÉLIVRE

Fin 2022, La bibliothèque associative **Lire Délivre** a eu l'honneur de participer à la première édition du Téléthon organisée par la commune. Au delà du simple fait de proposer une animation lecture au jeune public, l'association est ravie d'avoir pu être associée à un tel événement caritatif.

En 2023, la bibliothèque poursuit le développement de son partenariat :

- avec des artistes locaux. L'exposition : **Les arbres de vie d'Elo** visible du **4 au 25 février aux horaires d'ouverture de la bibliothèque**. Également en lien avec l'exposition, deux ateliers gratuits d'initiation à l'aquarelle ont été proposés à des enfants de plus de 8 ans les **8 et 22 février à la bibliothèque**;
- avec l'association Loisirs et Partage. A l'occasion d'une séance cinéma, le film : **Antoinette dans les Cévennes** a été projeté le **24 janvier** dernier à la salle Abbé Lacour;
- avec le Club Loisirs et Culture : En effet, les enfants présents au club le **mercredi 15 février** ont pu assister gratuitement à la projection de deux films adaptés au jeune public : **Le rêve de Sam** et **Pachamama** (après 2 ans d'interruption suite au COVID). Ils avaient également pu bénéficier précédemment des projections de Noël avec les films : **Le Rat scélérat** et **Un conte peut en cacher un autre**;
- avec l'école maternelle la Petite Athégia dans le cadre d'une convention annuelle. Le film **Bonjour le monde !** sera proposé aux 5 classes de l'école le **28 février**.

En 2023, le cinéma se déguste à Athée-sur-Cher. Le concept est simple : une petite jauge (entre 40 et 50 spectateurs) dans une salle intimiste pour une projection en toute convivialité. Les enfants, familles, collectivités, associations peuvent bénéficier gracieusement de ces moments de partage et de détente.

Par ailleurs, **Lire Délivre** recherche des personnes volontaires pour assurer les temps d'accueil au public. Si vous êtes à l'aise avec l'informatique et que vous avez un peu de temps, alors n'hésitez pas à vous rapprocher de Claudine.

La Présidente, Laurence NEVEU

LIRE DÉLIVRE
athée-sur-cher

Vous avez du temps, des facilités avec l'informatique, la bibliothèque recherche des bénévoles pour les temps d'accueil du public.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION D'ATHÉE-SUR-CHER

La section UNC d'Athée sur Cher a participé en 2022 à de nombreuses manifestations, qu'il s'agisse d'Assemblées Générales ou de Congrès à caractère statutaire, de commémorations mémorielles et de réunions festives ou malheureusement quelques fois douloureuses.

L'AG annuelle de la section s'est tenue le 5 février salle l'Abbé LACOUR. Elle a précédé l'AG annuelle départementale qui a eu lieu le 12 mars dans la salle René BESSE. Enfin, les 28 et 29 mai, s'est tenu le Congrès National de l'UNC à TOURS dans la grande salle du Palais des Congrès. La salle était pleine à craquer et le défilé pour se rendre du VINCI au monument aux morts, Place Anatole France, a mobilisé la rue Nationale pendant plus de deux heures.

Les deux principales participations de l'UNC aux commémorations mémorielles ont été l'accompagnement des enfants en classes de CM2 à la visite de la Maison du Souvenir et du bourg martyr de Maillé et la cérémonie du 11 novembre en présence de nombreux enfants et de leurs parents.

Du côté des réunions conviviales et festives, au mois de janvier, la section a renoué avec sa galette des rois - annulée en 2021 à cause du Covid - et au

mois de juin a invité ses adhérents à un couscous qui a été fort apprécié.

La section déplore la perte d'un de ses camarades. Jacques THIBOEUF nous a



quittés. Toutes les sections UNC du Canton et leurs portes drapeaux étaient présents à l'église d'Athée pour lui rendre un dernier hommage.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à nos portes drapeaux et au Directeur de l'École Primaire. Les portes drapeaux participent non seulement à toutes les cérémonies officielles mais ils sont présents également aux cérémonies qui accompagnent le décès d'un camarade du Canton. Nous devons les remercier pour l'effort physique que cela nécessite et pour le dévouement sans faille dont ils font preuve. Nous

pourrions penser que la participation des enfants à la cérémonie du 11 novembre est monnaie courante dans toutes les communes. Il n'en est rien ! En réalité, Athée sur Cher bénéficie de la forte implication du Directeur de l'École Primaire dans le devoir de mémoire pour tous ceux et celles qui sont morts pour la France. **L'UNC mesure pleinement l'importance de transmettre ce devoir de mémoire aux plus jeunes.** Que le Directeur en soit remercié pour l'aide précieuse qu'il nous apporte.

Le secrétaire, Jean Pierre PESTIE



ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LOISIRS ET PARTAGE

La Présidente et les membres du bureau de l'association Loisirs et Partage vous souhaitent une bonne année 2023.

Notre Association accueille toutes personnes,

- ▶ le 2 et 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h à 17h à la salle René BESSE pour des après-midis récréatives en intérieure ou extérieure,
- ▶ Le mardi soir au gymnase pour jouer au ping-pong ou pour des occasions spéciales telles que : repas, sortie d'une journée, séjour de plusieurs jours...

Lors du dernier trimestre 2022 :

Nous avons effectué notre premier loto où nous avons accueilli plus de 200 personnes. Cela a été une réussite.

En octobre, un groupe est allé à Venise.

Nous avons participé au marché de Noël à Athée-sur-Cher le 3 décembre. Nous avons vendu des crêpes et des gâteaux. Nous avons également décoré les arbres du square. J'en profite pour remercier les personnes qui ont fait des dons de laine.

Direction Lyon pour le festival des lumières. Beaucoup de monde.

Nous avons terminé par le goûter de Noël le 15 décembre. Au-paravant, scrabble, tarots, belote, triomino... ou randonnée.



- ▶ **Jeudi 4 mai** journée en 2 CV;
- ▶ **Jeudi 11 mai** Sortie vélo à Chédigny Pique-nique sur place;
- ▶ **du 23 mai au 30 mai** la Loire à vélo en partant de Nevers;
- ▶ **Dimanche 18 juin** le cadre noir à Saumur Visite des écuries, Repas au restaurant et soirée de gala
- ▶ **du 18 au 25 Juin** Séjour à GRUISSAN (Aude);

- ▶ **En septembre** balade sur le Cher le jour reste à confirmer;
- ▶ **du 2 au 9 octobre** Croisière MEDITERRANEE à bord du MSC GRANDIOSA;
- ▶ **Dimanche 22 octobre** après-midi LOTO;
- ▶ **Samedi 28 octobre** Repas;
- ▶ **En novembre** Emission de télévision les 12 coups de midi;
- ▶ **Dimanche 3 décembre** marché de Noël;
- ▶ **Jeudi 14 décembre** goûter de Noël.

Le montant de la cotisation, pour la saison 2023, est fixé à 20 euros par personne.

L'association adhère à la fédération génération mouvement départementale, nous pouvons également profiter des sorties et des diverses activités qu'offrent les autres clubs d'Indre-et-Loire. L'association permet à tous de partager des moments de convivialité et de faire des sorties agréables tout le long de l'année.



Tournons-nous maintenant vers 2023 et voici notre programme:

- ▶ **Mardi 24 Janvier** : Séance cinéma avec l'association de la bibliothèque. Nous avons choisi Antoinette dans les Cévennes. Inscription obligatoire;
- ▶ **Lundi 30 janvier** initiation à la généalogie;
- ▶ **du 13 février au 17 février** Séjour à Menton pour la fête des citrons et le carnaval de Nice;
- ▶ **du 2 au 3 mars** salon de l'agriculture;
- ▶ **du 2 Avril au 9 Avril** : Séjour dans le VAR - Site de LaLonde-les-Maures;
- ▶ **du 28 avril au 2 mai** Séjour en Hollande;

Le bureau se compose de :

Pierrette AVENET, Présidente

Gisèle DUTERTRE, Vice-Présidente

Sylvie MARCHAND, Trésorière

Philippe VILLAIN, Trésorier adjoint

Marie BAUDRIER, Secrétaire

Josette MARTIN, Secrétaire adjointe

Membres : Lise GUIVARCH, Claudine et Michel BONNY

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

La Présidente, Pierrette AVENET

pierretteavenet@hotmail.fr ou 06 73 74 44 21

ASSOCIATIONS

CLUB LOISIRS ET CULTURE

Après presque 3 années sans manifestation, le Club de Loisirs et Culture a le plaisir de vous proposer de nouvelles animations en cette nouvelle année 2023 et compte sur votre participation !
L'argent récolté permet d'investir dans le matériel et sorties de vos enfants.

Cette année le projet pédagogique des animateurs porte sur l'**environnement** et les **actes citoyens "verts"**.

A vos agendas !

♦ 18 mars, sera organisé le **carnaval** avec son défilé

dans la commune,

♦ A Paques, le 8 avril, les enfants feront la **chasse aux œufs**.

Ils s'en réjouissent déjà !

Votre aide est précieuse ! On en a besoin à chaque manifestation, vous pouvez aider une petite heure pour installer ou ranger.

Il n'y a pas de petite action **POUR CRÉER ENSEMBLE UN CLUB QUI NOUS RESSEMBLE !**

N'ATTENDEZ PAS, CONTACTEZ CARINE DEL RIO

(la directrice du Club)

Tél : 02 47 50 27 10 - clcvieasso@orange.fr



HMVC37 : HISTOIRE ET MÉMOIRE DE LA VALLÉE DU CHER



Pour l'association Histoire et Mémoire du Val de Cher les journées du patrimoine 2022 ont confirmé l'intérêt d'un large public à prendre connaissance de l'histoire patrimoniale du canton : 350 personnes ont visité l'exposition Athée sous l'occupation durant les deux

jours de la manifestation. 120 personnes ont marché sur les traces de la ligne de démarcation à Athée guidés par la conférencière du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine.

Le travail de l'association s'articule autour de commissions thématiques : la batellerie, la soierie, les 3 guerres franco-allemandes.

L'association poursuit son travail de recherche de témoignages sur la période de l'occupation allemande à Athée de 1940 à 1944 : documents, témoignages, objets, interviews filmées... Si vous disposez d'informations ou de documents sur cette période, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Les perspectives 2023 de manifestations publiques concernent :

- ▶ **L'organisation des journées du patrimoine** avec exposition et parcours sur la ligne de démarcation, samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023;
- ▶ **La réalisation d'un sentier d'interprétation sur la ligne de démarcation** dans le canton de Bléré;
- ▶ La préparation d'une semaine de manifestations pour célébrer les **80 ans de la libération du canton** en septembre 2024.

L'association tiendra son **assemblée générale le vendredi 31 mars à 20h** à la mairie d'Athée. Vous y êtes cordialement invités de même que toute personne intéressée par le sujet.

Contacts : Didier Rocque : didier.rocque@wanadoo.fr

Karine Patin : kpatinmairieathee@gmail.com



ASSOCIATIONS



ATHEE HANDBALL



C'est avec grand plaisir que le dimanche 8 Janvier nous avons pu faire notre galette du club. Un moment convivial, attendu et apprécié des petits et des grands ! C'est l'occasion de rencontrer les parents, les joueurs, les membres et les bénévoles sans qui tout cela ne serait possible.

L'année s'annonce riche en formations, deux coach bénévoles ont déjà commencé une formation d'entraîneur. Une autre, en arbitrage, est en cours.

Je tenais à remercier tous les bénévoles présents au cours de cette année 2022. Que vous soyez dans l'organisation de la vie du club, dans l'encadrement, le sponsoring, ou l'arbitrage, vous êtes toutes et tous indispensables !

Avis à ceux qui souhaitent rejoindre une équipe de jeunes (et moins jeunes...), sachez que nous sommes sans cesse à la recherche de nouveau bénévoles. (Joueurs, joueuses, parents aidant,) N'hésitez pas !

Tous les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

La Présidente, Muriel FIOT



TENNIS CLUB D'ATHÉE (TCA)



Le TCA se compose d'une soixantaine de membres adultes comme enfants.

La vie du club est rythmée par les nombreux championnats féminins et masculins que propose la ligue tout au long de l'année (entre 4 et 5 par an). Vous souhaitez intégrer une de nos équipes en débutant ou classée, contactez-nous.

A cela s'ajoutent des sessions d'entraînements pour enfants et adultes dispensées par notre entraîneur diplômé d'Etat Benjamin. Les entraînements se déroulent les mardis et les mercredis.

Pour la saison 2023 et grâce à la municipalité qui à travers ces efforts a réussi à faire couvrir de panneaux photovoltaïques nos deux courts de tennis, des sessions complémentaires d'entraînements sont à l'étude. Nous rappelons aux Athégiens qu'il est possible d'utiliser les courts de tennis pendant une priorité est donnée aux licenciés.

Cette année et pour donner un nouvel élan au club, nous avons décidé d'organiser fin juin, début juillet un rassemblement estival placé sous le signe de la fête et du karaoké. Cette soirée se déroulera en plein air et sera ouverte à toutes et à tous. Nous vous tiendrons informé de son organisation et comptons sur votre présence.

Un tournoi interne sera également organisé à la mémoire de notre regretté Thierry qui à tant fait pour ce club. Merci pour tout Thierry.

Pour terminer et afin de faire découvrir ou redécouvrir le tennis, nous organiserons pour les Athégiens des séances découvertes gratuites de tennis.

Belle année à tous !

**Le Bureau du TCA
Contact : 06 71 23 44 35**



INFORMATIONS

LE RÉFÉRENT PARCOURS EN PÉRINATALITÉ (RÉPAP) :

Bien vivre sa grossesse et l'arrivée de son bébé grâce à un accompagnement personnalisé

Le référent « Parcours en Périnatalité » est là pour accompagner les femmes enceintes résidant dans l'une des 55 communes du Pays Loire Touraine*.

Cet accompagnement personnalisé est proposé aux femmes enceintes, jusqu'aux 3 mois de l'enfant, en complément du suivi prénatal et postnatal habituel, pour mieux vivre la grossesse et l'arrivée du bébé.

Le dispositif « RÉPAP » est une expérimentation lancée pour plusieurs mois à l'initiative du Ministère des Solidarités et de la Santé. L'accompagnement est gratuit et entièrement pris en charge par l'Assurance maladie.

Qui est le référent « Parcours en Périnatalité » (RÉPAP) ?

Le RÉPAP est un professionnel choisi par la femme enceinte. Le référent travaille en lien avec les autres professionnels qui assurent le suivi de grossesse (sage-femme, médecin généraliste, gynécologue...) ; il peut s'agir du même professionnel de santé qui suit la grossesse,



s'il fait partie de la liste des RÉPAP volontaires sur le territoire.

Comment se déroule le parcours ?

Tout au long du parcours, le RÉPAP réalise 4 entretiens avec la femme enceinte pour l'aider à bien vivre sa grossesse et l'arrivée de son enfant :

- ▶ Les 2 premiers entretiens pendant la grossesse ;
- ▶ Le troisième, 15 jours après l'accouchement ;
- ▶ Le dernier au cours du 3ème mois de l'enfant.

Le RÉPAP peut répondre ou orienter les femmes ou les couples selon leurs interrogations ou besoins. Il garantit également une disponibilité téléphonique tout au long de la période et assure la coordination adaptée à chaque situation entre les différents professionnels intervenant auprès de la femme.

Pour plus de renseignements, contactez l'équipe locale de coordination au 02 47 23 31 08 ou à l'adresse suivante : 1000joursplt@chicacr.fr . Consultez le site Internet : <http://www.1000jours-plt.org>

**Liste des communes* : Communauté de Communes du Castelrenaudais, Communauté de Communes Touraine Est Vallées, Communauté de Communes du Val d'Amboise, Communauté de Communes de Bléré Val de Cher.



Depuis le 1er janvier 2020,
la compétence eau & assainissement
est passée à la Communauté de Communes
« Autour de Chenonceaux » Bléré - Val de Cher.



En cas de fuite d'eau, pensez à fermer le robinet d'arrêt général avant compteur, puis contacter la CCBVC au 02.47.23.58.63 du lundi au vendredi de 9h à 17h ou par mail : eau@cc-autourdechenonceaux.fr

Pendant les week-ends et jours fériés, une astreinte est mise en place UNIQUEMENT en cas d'urgence (02.47.23.51.28).

INFORMATIONS

GDA DE CHAMPEIGNE



Quand l'impensable devient réalité.

Cette année 2022 restera sans doute dans nos mémoires, tant par l'adversité climatique qui touche de plein fouet l'agriculture Tourangelle, que la nervosité des marchés agricoles se trouvant animés par le conflit Ukrainien.

Le climat nous a tous impacté cette année, agriculteur ou non. La sécheresse de printemps couplée à une canicule a eu raison de nos cultures semées d'hiver et l'aridité de cet été a pénalisé le potentiel des cultures estivales.

Fort de ce constat l'année semblait compromise mais le conflit à l'Est de l'Europe créa un emballement des prix des denrées agricoles limitant ainsi l'hécatombe. C'est pour cela que la situation de chaque agriculteur cette année est particulière, chaque décision a été une décision stratégique amplifiée par la disparité

de la pluviométrie.

Mais une hausse ne vient jamais seul. Le prix du carburant s'enflamme, le cours de engrais explose, et les pénuries en tout genre apparaissent...L'impensable devient réalité.

L'impensable devient réalité quand un groupuscule minoritaire vient saccager une réserve d'eau utile à notre agriculture.

Combien de temps encore faudra-t-il supporter qu'une minorité de personne fasse vaciller une décision préfectorale et par conséquent fragiliser un tissu économique local.

L'eau est un enjeu d'avenir pour notre société permettant d'offrir à notre Pays une souveraineté alimentaire indispensable pour son indépendance car «*La richesse d'un pays ne réside pas dans des billets sans garantie qu'il peut émettre à volonté, mais dans son industrie et son agriculture. Gustave Le Bon* » 1923.

Jean-Claude MALBRANT

Président du GDA de Champagne

JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la

culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Coordination CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale : Annette RONDELLOT

37800 Drache - 06.71.82.16.38 - clown_je@hotmail.fr

INFORMATIONS



LETTRE D'INFORMATION NATURA2000 SAISON 2022

La Champeigne tourangelle accueille l'une des dernières populations migratrices d'Outarde Canepetière. Elles hivernent en Espagne et s'installent sur notre territoire dès le mois d'avril pour la période de reproduction. Depuis la création de la Zone Natura 2000 Champeigne en 2006, un suivi de cette population est réalisé par la LPO Centre-Val de Loire en partenariat avec la SEPANT, la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire et la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Afin de préserver cette espèce, il est essentiel de conserver son habitat de prédilection : une mosaïque constituée de cultures, jachères, prairies et luzernières dans le paysage agricole. Pour ce faire, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), cofinancées par l'Etat et l'Union Européenne, basées sur le volontariat, constituent le levier principal de conservation. Les agriculteurs s'engagent à suivre les bonnes pratiques en faveur de l'Outarde canepetière, avec l'accompagnement de la structure animatrice de Champeigne.



Les suivis scientifiques du printemps 2022 montrent une nette baisse des effectifs par rapport aux années précédentes. En effet, après une évolution positive des populations d'Outarde sur la zone, seulement 23 mâles chanteurs ont été comptabilisés contre 29 l'année dernière. La population des femelles est indéfinie car très difficile à observer. La reconquête de la zone Sud du territoire, initiée depuis plusieurs années avec la pleine collaboration d'agriculteurs volontaires, se stabilise avec la présence de 5 mâles.

Les comptages des rassemblements automnaux dits « postnuptiaux », ont permis de recenser jusqu'à 37 oiseaux. Là encore, des chiffres en deçà des attentes.

Malgré des résultats à la baisse, un nid avec deux œufs a été trouvé de manière inopinée indiquant une reproduction effective de l'espèce sur la ZPS.

L'avenir de cette population reste plus que jamais lié au maintien et à la bonne gestion de parcelles en jachères ou en prairie sur le territoire, idéalement engagées en contrats MAEC.



INFORMATIONS

DATES À RETENIR

Comité des Fêtes : **Réunion préparatoire de la Foire à l'andouillette - 17 mars** - Salle René Bessé

Club Loisirs et Culture : **Carnaval - 18 mars**
Salle René Bessé

Cercle artistique : **Assemblée Générale - 21 mars**
Salle Abbé Lacour

Athée Danses : **Diner dansant - 25 mars**
Salle René Bessé

Lire Délivre : **Assemblée générale - 28 mars**
Salle Abbé Lacour

Comité des Fêtes : **Foire à l'andouillette - du 31 mars au 2 avril** - chemin des dames & complexe sportif

Lyre Instrumentale : **Stage adulte session 3 1^{er} et 2 avril** - Salle René Bessé

Lyre Instrumentale : **Atelier réunion musical & concert école - 7 avril** - Salle René Bessé

Lire Délivre : **Jeu en famille - 24 avril** - Salle Abbé Lacour

Municipalité & AFN-UNC : **Commémoration du 8 mai**
Salle Abbé Lacour

Lyre Instrumentale & la Lire Délivre :
Lectures musicales - 27 avril - Salle René Bessé

Lire Délivre & école maternelle : **Cinéma pédagogique - 23 mai** - Salle Abbé Lacour

Comité des Fêtes : **Assemblée Générale - 2 juin** - Salle Abbé Lacour

Cercle artistique : **Spectacle enfants - 3 juin**
Salle René Bessé

Municipalité & inter-associations : **Fête de la Musique 17 juin** - Salle René Bessé & Salle Abbé Lacour

Écoles : **Fête des écoles - 23 juin** - Salle René Bessé

Athée Z'Images : **Exposition photos - du 28 au 2 juillet**
Salle René Bessé

Club Loisirs et Culture : **Bal de promo - 7 juillet**
Salle René Bessé

Municipalité & inter-associations : **Festivités du 14 juillet** - complexe sportif et square des anciens combattant.

C'est le printemps !

Associations :

Envoyez-nous dès maintenant vos articles pour le prochain bulletin municipal,
avant le 1^{er} JUIN 2023.

Conception du bulletin : Commission Communication
Mise en page : Patricia TEXIER
communication@mairieathee.fr
Rédaction des textes : les élu.e.s,
les Présidents d'associations
Rédacteur en chef : Olivier DELAVEAU, Maire



ATHÉE
SURCHER

Commune d'Athée-sur-Cher
9, chemin des Dames
37270 ATHEE SUR CHER
☎ : 02 47 50 68 09
Fax : 02 47 50 20 67
@ : accueil@mairieathee.fr

Site internet : www.athee-sur-cher.com
f : <https://www.facebook.com/atheesurher/>